

Monsieur Rippington,

Bonjour,

C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance de votre courriel. Vous avez raison, les multiples crises que nous connaissons aujourd'hui nous obligent à repenser en profondeur nos modèles de production, de consommation et plus globalement notre rapport à la nature et au vivant. L'urgence d'agir est désormais une réalité concrète que nous vivons quotidiennement, les effroyables incendies en Gironde en sont un exemple parmi d'autres.

Les gestes individuels sont essentiels dans l'effort collectif que nous nous devons de mener, ils sont la conséquence d'une nécessaire prise de conscience des citoyens. Néanmoins, je ne pense pas que des mesures telle que la limitation à 110 km/h sur l'autoroute soit réellement de nature à lutter efficacement contre le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources. Très impopulaire, je crains qu'elle soit même contre-productive en ciblant encore une fois nos concitoyens, parfois les plus modestes, dans l'obligation d'utiliser quotidiennement leurs voitures. Contraindre encore un peu plus leur liberté revient à renforcer la responsabilité individuelle des citoyens dans les crises que nous vivons. Or, si les comportements individuels sont essentiels, ce sont bien des bouleversements de notre système sociotechnique qui sont fondamentaux.

Si nous voulons opérer une transition écologique à la hauteur des enjeux, les solutions seront collectives, ou ne seront pas. Je vous conseille à ce propos, si ce n'est déjà fait, la lecture du dernier rapport du cabinet Carbonne 4. Par ailleurs, je tiens à rappeler cette statistique évocatrice, 100 entreprises contribuent à hauteur de 71% des émissions de gaz à effet de serre mondiale.

Sur-responsabiliser les citoyens sans évaluer en amont une répartition équitable des efforts, revient à renforcer les immenses fractures que vit déjà notre société.

En ce qui concerne, la raréfaction des ressources pétrolières, je suis pour ma part davantage favorable à des mesures d'urgence d'aides à la conversion de véhicules plus propres et plus économes en ressource.

Pour toutes ces raisons, je ne suis donc pas favorable à la limitation des 110km/h sur l'autoroute mais demeure intimement convaincu de l'urgence d'agir par d'autres biais.

Restant à votre disposition pour une éventuelle rencontre, je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

David Taupiac

Député du Gers